

Conférence de presse de M. François Mitterrand, Président de la République, notamment sur le plan de restructuration industrielle dans la sidérurgie et le bilan du Conseil européen de Bruxelles, Paris, Palais de l'Élysée, mercredi 4 avril 1984.

Mesdames et messieurs, m'adressant à vous, je m'adresse aux Français, particulièrement à ceux qui souffrent durement de la crise et je leur dis : l'avenir de la France passe obligatoirement par la modernisation de son industrie et par la formation, tout de suite, de millions de femmes et d'hommes pour qu'ils exercent de nouveaux emplois dans le même métier ou dans un autre.

- Ou bien la France sera capable d'affronter la concurrence internationale et elle assurera du même coup son indépendance et sa prospérité, ou bien elle sera tirée vers le bas et elle ira vers son déclin.

- Cette bataille, nous sommes en-train de la gagner dans des secteurs tels que les moyens de transport, espace, aéronautique, chemins de fer, métro, les télécommunications, l'énergie nucléaire, l'agro-alimentaire, le logiciel - ou, si vous voulez, l'intelligence ou le programme que l'on met dans les ordinateurs - toutes industries où nous sommes parmi les 3 premiers du monde. Nous étions en-train de la perdre en 1981, pour l'industrie du bois, du cuir, de la machine-outil, du textile, de la chimie, de l'ordinateur lui-même. Nous avons réagi, nous remontons la pente, mais elle reste indécise, comme elle l'est pour l'automobile, les chantiers navals, l'électronique ou la sidérurgie.

- Quel que soit le cas que l'on examine, rien, rien, et dans aucun domaine, ne sera durablement acquis si l'on ne réunit pas les deux conditions nécessaires :

- La première est qu'il faut produire des biens d'égale ou de meilleure qualité que les autres, à des prix au moins égaux à ceux des autres, ce qui nous oblige à construire un instrument industriel moderne sans lequel nous ne vendrons pas les marchandises que nous aurons produites.

- La deuxième, je l'ai dit, est qu'il faut tout de suite former la main-d'oeuvre qualifiée qui fera tourner cette industrie moderne.

- C'est à quoi, mesdames et messieurs, je suis résolu.\

Mais, j'ai parlé de la sidérurgie qui se trouve aujourd'hui au coeur d'un grand débat national, qui pose aux travailleurs qui en vivent, aux régions où ils vivent, au pays tout entier, un dramatique problème. Là-dessus comme pour le reste je ne laisserai rien dans l'ombre.

- Dans quelle situation se trouve donc cette industrie ? Je la décrirai sous 3 aspects : industriel, financier et social.

- Aspect industriel : notre capacité de production actuelle est de 26 millions de tonnes. Le projet gouvernemental l'a réduite légèrement : un peu plus de 25 millions de tonnes c'est du même ordre. La production en 1983 a été de 17,5 millions de tonnes qui seront portés à 18,5 millions cette année et l'année prochaine, donc une production accrue. Chaque usine prise isolément s'en tire, mais, au total, on ne s'y retrouve pas parce qu'il n'y a pas assez de débouchés.

- Vous savez bien entendu, puisque vous êtes là, que la consommation baisse dans le monde et en France, qu'on emploie moins d'acier pour toute une série de biens fabriqués, je pense à l'automobile, dans certains cas cela peut aller jusqu'à 40 % de moins qu'autrefois et vous savez

également que nombreux sont les pays qui n'avaient pas de sidérurgie et qui, aujourd'hui, fabriquent de l'acier à bas prix.\

Aspect financier : de 1966 à 1981 - retenir bien ces chiffres - cinq plans ont été consacrés à la sidérurgie, cinq. Ils ont engagé en francs constants, à la valeur actuelle du franc, plus de 60 milliards. Entre 1981 et 1983, 17 milliards nouveaux ont été engagés. En 1983, les deux grandes entreprises nationalisées qui ont succédé aux entreprises privées qui recevaient, à perte, les milliards précédents, ont perdu 10 milliards. Elles en perdront autant en 1984. Et c'est l'Etat, la collectivité nationale, les contribuables, qui assurent la différence, directement ou indirectement.

- Or, en 1980, puis en 1982, décision renouvelée, la Communauté économique européenne `CEE `CECA` a interdit toute subvention à partir de 1986, ce qui veut dire que même si la France demande - et elle le demandera - et obtient - je pense qu'elle l'obtiendra - que cette mesure soit reportée en 1987, à partir de cette date il ne sera plus possible de compenser les déficits et la sidérurgie coulera sans recours.

- N'était-il pas nécessaire, je considère que c'était un devoir de ne pas attendre, de prévoir un plan qui pût parvenir dans les 4 ans à venir, en comptant cette année, 1984, 1985, 1986, 1987, à l'équilibre ?

- Aspect social et régional : on employait 150000 travailleurs dans la sidérurgie en 1966 - 1970, 110000 en 1981 et même un peu moins. Aujourd'hui 90000. Et comme cette industrie est concentrée sur quelques zones, sur quelques points que vous connaissez, cela suppose des régions dévastées & j'en parlerai dans un moment.\

Face à cette situation qu'a donc prévu le gouvernement au cours d'un récent Conseil des ministres `29 mars 1984` ? Quel est ce plan tant débattu, tant discuté, tant contesté, et on en comprend les raisons ?

- D'abord, des dispositions industrielles sur la base d'investissements nouveaux, par exemple à Sacilor-Sollac, Dunkerque, à la SAFE, près de Pompey, à Hayange, Valenciennes, Longwy, à Neuves Maisons, des modernisations qui permettront une production compétitive, mais qui supposent, en raison de ces modernisations mêmes, des suppressions d'emplois, et deux sites, celui de Rombas en Lorraine et celui de Fos `Fos sur Mer`, dans les Bouches du Rhône, qui se trouvent frappés en plein cœur.

- Dispositions financières : on consacrera, en raison de ce plan, à la sidérurgie, entre 1984 et 1987, 27 à 30 milliards de francs, en plus de ceux dont j'ai parlé, dont 15 milliards d'investissement, à l'intérieur desquels 7 milliards pour la Lorraine.

- Des dispositions sociales : la première, évidente, considérable : s'il y a 21000, 25000, 27000, je ne sais, suppressions d'emplois, il n'y aura pas un licenciement.\

`Dispositions sociales du plan sidérurgie`

- Les travailleurs se verront proposer deux issues différentes :

- La première, les pré-retraites en raison du dispositif prévu déjà dans le cadre de la sidérurgie et les congés-conversion, dont le Premier ministre a souvent parlé et qui consistent à ce que tout travailleur frappé par une suppression d'emploi, et non pas licencié, restant donc attaché à l'entreprise où il se trouve, pourra pendant deux ans se former à des technologies nouvelles, y compris bien entendu des technologies dans la sidérurgie même, mais aussi dans toutes disciplines industrielles utiles.

- Deux ans, me direz-vous, c'est bien long. Mais ces deux ans ont été édictés non pas pour supposer que les travailleurs devaient retourner à l'école pour deux ans et quel que soit leur âge, non, mais pour que l'on soit assuré qu'après cinq mois, six mois, sept mois, selon la capacité, selon l'intérêt, selon la commodité de telle ou telle forme de technologie, chaque femme ou chaque homme qui bénéficiera d'un congé de conversion puisse trouver un travail. Si au bout de six mois, on est formé, il n'est pas dit qu'il n'y aura pas là, à proximité, l'entreprise capable de le recueillir, de l'employer et de lui donner une nouvelle chance.

- Voilà pourquoi deux ans, ce qui veut dire que l'on s'engage, dans les deux ans qui viennent, à transférer ou à créer dans les régions sinistrées - je pense d'abord à la Lorraine - assez

d'entreprises nouvelles pour que les créations d'emplois se multiplient enfin.\

Mais on dira, et je m'en expliquerai s'il le faut, n'y a-t-il pas déjà trop longtemps que les travailleurs de la sidérurgie, que la Lorraine elle-même, attendent une réponse à la question dont je viens de dire qu'elle est posée depuis 17 ou 18 ans ? Tant de responsables s'y sont usés, s'y sont brisés, pourquoi réussirait-on cette fois ? C'est à cela que je vais m'appliquer, mesdames et messieurs. Je veux m'y appliquer d'abord en faisant des propositions, ensuite en y mettant toute l'énergie, toute la patience et la ténacité dont je suis capable.

- Je considère que, pour moi, c'est un devoir primordial qui passe avant beaucoup d'autres et les deux ans qui viennent doivent permettre au gouvernement de la République de mettre en oeuvre ce que le Chef de l'Etat a ou aura décidé. Je ne multiplierai pas les propositions. Je n'ai pas voulu réunir un dossier de propositions sur le papier £ j'ai voulu marquer une volonté, une volonté politique, et prévoir un minimum de structures pour que soient enfin productives les décisions anciennes ou récentes, accumulées au-cours des temps, et qui doivent apporter à la sidérurgie les remèdes dont elle a besoin.

- Je désire, à cet effet, que le ministre de l'industrie et de la recherche ` Laurent Fabius `, à la tête d'un ministère qui doit désormais devenir celui du redéploiement industriel, rassemble dans ses mains, sous l'autorité du Premier ministre ` Pierre Mauroy `, des pouvoirs exceptionnels qui lui permettront de mettre en oeuvre le plan de restructuration, sous tous ses aspects : les implantations d'entreprises, les créations d'emplois, les aides économiques, les congés-conversion, la protection sociale, les équipements universitaires, le désenclavement, bref, tout ce qui doit concourir à doter les régions victimes, meurtries et saccagées - et je pense d'abord à la Lorraine - des moyens de renaître, et non pas au siècle prochain, mais maintenant, dans les mois - j'allais dire les jours, les semaines ... - qui viennent.\

Il faut pour cela, notamment en Lorraine, que soit établi un lien vivant, un lien actif entre les chercheurs, les formateurs, les chefs d'entreprises, les organisations syndicales et les pouvoirs publics.

- A cet égard, la proposition qui émane des Assemblées de Lorraine, tendant à constituer une sorte de "Commission des Sages", mi-partie pouvoirs publics, mi-partie représentants de la région, me paraît une bonne proposition, que le gouvernement fera bien d'accepter, en même temps que le ministre responsable devra se mettre en situation, sans perdre quarante-huit heures, de traiter les problèmes en cause.

- Alors, on verra qu'il existe, en effet, de multiples dossiers pour des transferts d'entreprises, pour des créations, sur la base d'une série de mesures économiques qui ont été élaborées à ma demande par le ministre de l'économie et des finances ` Jacques Delors ` et soumises, il y a quelques jours, au Conseil des ministres.

- Je veux dire : les facilités accordées pour les entreprises - et quand je dis "entreprises", j'entends tous ceux qui participent au travail de ces entreprises et qui doivent participer plus encore aux profits de ces entreprises : l'exonération de la taxe sur les plus-values, l'exonération de l'impôt sur les revenus placés sur un Fonds commun de placements à risques, termes qui paraîtront barbares, que les spécialistes éclaireront tout de suite, mais qui veulent dire tout simplement que, pour les entreprises non cotées en Bourse, il sera possible d'apporter de l'argent frais, exonéré des impôts dont je viens de parler afin qu'il aille directement non seulement dans toute la France, car cette mesure est nationale, mais, par l'effet de l'action gouvernementale et du ministre en question, d'abord dans les régions dites "pôles de conversion".

- D'autres mesures ont été prises : la possibilité, pour les salariés, pour les cadres, d'acheter des actions dans l'entreprise où ils travaillent, la déduction du bénéfice imposable des pertes de l'entreprise absorbée par une nouvelle entreprise dans les "zones de reconversion", la possibilité qui sera donnée à chacun de ces chefs d'entreprises d'aller là, sans être surchargé par les pertes de l'entreprise qu'il vient de reprendre.\

D'autres choses encore : l'amortissement réduit à un an lorsqu'il s'agit de dépenses liées à la création, à des opérations de recherche, touchant à l'utilisation de logiciels informatiques. Oui ! c'est là que la formation se fera, c'est là que s'ouvre la nouvelle ère industrielle, non seulement pour l'électronique elle-même, et l'informatique en particulier, mais dans toutes les industries

pour l'électronique élémentaire, et l'informatique en particulier, mais dans toutes les industries traditionnelles & il n'y aura de salut que par cette modernisation que j'évoquais pour commencer.

- Sans oublier l'aspect universitaire. C'est, je le disais à l'instant, du lien entre les chercheurs, l'université et les industriels, que naîtra la solution. On le constate dans bien des pays étrangers & pourquoi ne pas le faire ?

- A Metz, une filière électronique, avec micro-électronique, informatique. A Nancy, productique, automatique industrielle. Trois IUT : à Metz encore - informatique - à Longwy - génie thermique - à Nancy, génie électrique.

- Sur les 7 projets retenus pour la France entière dans le budget présent, 2 iront en Lorraine, qui seront équipés dans les conditions que je viens de dire. Il faudra accroître les mesures de désenclavement pour que la Lorraine soit ouverte davantage sur l'Europe, et c'est pourquoi on devra accélérer les démarches déjà -entreprises avec les pays voisins pour que le TGV, par exemple, à-partir de notre capitale, et en passant par la Lorraine, puisse joindre les grands pays voisins, notamment l'Allemagne `RFA` et Francfort.\

Mesdames et messieurs, en m'exprimant de la sorte, je mesure l'ampleur de ma responsabilité. Puisque les choses sont ainsi et que, finalement, il m'est échu d'arbitrer entre des propositions également difficiles, je vous pose cette question : peut-on consacrer des subventions à des entreprises déficitaires, et dans de telles proportions - plus de 60 milliards, 17 milliards, 27 milliards ... faites l'addition ... en dix-huit ans - pour la même industrie, concentrées dans les mêmes régions, tandis que les difficultés de l'emploi existent partout en France et qu'une région comme le Languedoc-Roussillon, dont on parle trop peu, dispose, aujourd'hui d'un pourcentage de suppressions d'emplois supérieur à la Lorraine ?

- Peut-on consacrer des subventions à ces entreprises déficitaires, je veux dire éternellement - mais là, le terme est fixé par la Communauté européenne `CEE`, à laquelle nous appartenons, que nous n'avons pas l'intention de quitter : 1987 ... après, plus rien ! - ou doit-on plutôt consacrer ces crédits, et d'autres encore, à des technologies d'avenir, y compris, bien entendu, dans la sidérurgie ? Je pose cette question à toute femme, à tout homme raisonnable qui m'écoute à l'heure actuelle en France : est-ce qu'on peut continuer comme cela ?

- Mais comment pourrais-je en même temps oublier, m'exprimant de la sorte, que cela se traduit pour des dizaines de milliers de travailleurs, par l'angoisse, l'incertitude. Sont-ils condamnés ? Je leur dis non, mais il m'appartient de le démontrer dans les deux ans qui viennent et à-partir d'aujourd'hui même.

- Voyez-vous, nombreux sont ceux qui, appartenant au monde ouvrier, celui des cadres, travailleurs de l'industrie, m'écoutent en cet instant. Je veux qu'ils soient juges, je leur parle avec confiance et j'attends d'eux qu'ils me rendent cette confiance. Comment n'imaginerais-je pas que c'est dur, presque insupportable ? Je comprends la colère, mais il faut expliquer, il faut faire appel, là, spécialement parmi ces travailleurs, mais aussi parmi les autres, à la raison, à la sagesse, à l'intérêt national et aux évidences que je viens de développer. Oui, je veux qu'ils soient juges.

- Doit-on continuer ce qui a été fait depuis dix-huit ans sans succès, ce qui ne peut pas être continué après 1987 ou vaut-il mieux prévoir, s'organiser dès 1984 ?\

Pour inventer, créer, innover, installer, particulièrement en Lorraine, le nouveau flux industriel qui assurera la renaissance, toutes les mesures sociales sont prises, ils le savent, et cela ne suffit pas & ils ont là leur métier, ils ont là leur maison, ils ont là leur famille, ils l'aiment, ils y sont attachés & j'ai le devoir de les aider et je les aiderai. A travers cette formule personnelle, j'engage assurément le gouvernement, l'administration, tous les pouvoirs publics. C'est pourquoi, à la suite des paroles qui sont prononcées cet après-midi, les actes, dès demain, se multiplieront. Il ne m'appartient pas d'en donner le détail, je connais mon devoir et je dois le remplir.

- Je ne peux pas dire aux Français que l'on va vivre sur ce pied-là, des milliards et des milliards chaque année, à perte. Si ces milliards sont justifiés, et ils le sont quand il s'agit de sauver des métiers, des avens, pour ceux qui vivent aujourd'hui et aussi pour leurs enfants, alors, je leur dis, avec le gouvernement, avec tous ceux qui voudront : bâtissons, et nous y consacrerons l'argent qu'il faut, l'énergie aussi, c'est encore mieux, et si possible, l'intelligence, pourquoi pas

encore la volonté de servir et d'aider cette classe ouvrière meurtrie à chaque tournant de cette triste histoire ? Oui, je les fais juges.

- Ce n'est pas pour rien qu'au travers des quinze années précédentes, j'ai lutté pour qu'ils reçoivent enfin leur dû, tout simplement la justice. C'est la même politique, avec les mêmes objectifs, mais qui comporte des obstacles différents et devant lesquels il faut agir différemment.

- Voilà, j'ai dit ce que je voulais vous dire en préambule, mesdames et messieurs, je suis prêt à répondre, bien entendu, à vos questions que vous souhaitez me poser. Je voudrais cependant dessiner un -cadre, car nous ne pourrions pas rester ici trop longtemps. Ce -cadre suppose que nous concentrions notre débat sur les sujets que je viens de traiter, c'est-à-dire les problèmes industriels particulièrement la sidérurgie, mais aussi les problèmes de l'Europe. Qu'advient-il des décisions prises à Bruxelles, celles qui ne l'ont pas été ? Qu'est-ce que cela signifie pour la France et pour les Français ? Comme les problèmes délicats ne manquent pas, je ne vais pas vous dicter le sujet à traiter. Allez à l'essentiel, mesdames et messieurs. Nous nous arrêterons quand il le faudra. Je souhaite très vivement apporter ici l'information que je vous dois.\

LE PRESIDENT.- Monsieur Sylvain Gouz ?

- QUESTION.- Monsieur le Président, je viens d'entendre que vous revendiquez la même politique pour la sidérurgie que celle que vous défendiez quand vous étiez dans l'opposition, en arrivant au pouvoir. Pourtant, en 1981, alors même que vous veniez d'arriver à la Présidence de la République, les prévisions officielles portaient sur environ 30 millions de tonnes d'acier prévues par an environ. Vous-même, vous étiez à Longwy - c'était en octobre 1981. Vous déclariez aux sidérurgistes qu'ils doivent être - je cite - au premier rang dans la reconstruction de notre économie. Vous l'indiquez, on en était à 17 millions et demi de tonnes, l'an dernier et on l'évalue entre 16 et 19 pour les années futures. Question simple : vous êtes-vous trompé ? Pourquoi n'êtes-vous pas en -état de tenir les promesses que vous faisiez alors ?

- LE PRESIDENT.- Il me semble que vous n'êtes pas le premier à poser la question ... (rires). Mais je veux vous dire, monsieur Sylvain Gouz, qu'elle commence à ressembler à une ritournelle, répétée à plaisir par ceux qui ne connaissent pas leur histoire ou leur texte. Vous vous êtes fait l'interprète d'une question posée à l'évidence par une partie de l'opinion et je vous en remercie. Mais mon appréciation ne porte pas sur la -nature de votre question, je suis même plutôt heureux de pouvoir y répondre.

- Erreur de prévision ? Eh bien ! parlons-en. S'il y a eu erreur de prévision, c'est l'erreur du VIIème Plan, (1976 - 1980), et donc du gouvernement de l'époque, en 1975, qui prévoyait une capacité de production sidérurgique de 33,3 à 35,1 millions de tonnes. Le plan de 1976 à 1980 ! Je me suis exprimé à ce sujet en 1978.

- Prévision ? Erreur de prévision ? C'était celle du Premier ministre de 1977 `Raymond Barre`, au mois d'avril, qui, à l'Assemblée nationale, déclarait : notre capacité sera maintenue à l'échelle nationale de l'ordre de 33 millions de tonnes. C'était l'opinion ou la prévision du ministre de l'industrie `André Giraud`, non plus en 1977, mais en 1978, en octobre, qui, interpellé par un parlementaire, répondait : eh bien ! je confirme ce qui a été dit par le Premier ministre, ce sera bien 33 millions de tonnes.

- Je me suis exprimé un mois plus tard, en novembre 1978, et j'ai dit : 31 millions de tonnes en capacité de production.\

` Suite réponse sur la production de l'acier `

- Dans l'intervalle, en 1979 je crois, avait eu lieu une révision du Plan `Plan 7` qui ramenait la capacités de production non plus aux 30 du Plan, bien qu'on soit allé jusqu'à dire 33 ou 35, mais aux 27. Et dans le même moment, la Communauté européenne, la fameuse CECA, Communauté du charbon et de l'acier, celle qui intervient maintenant pour dire : en 1987, cela suffit, plus de subventions, personne n'aidera plus personne, ni en France, ni ailleurs, eh bien ! sa prévision était pour les années que nous vivons de 150 millions de tonnes pour l'Europe et de 30 millions pour la France.

- 30 à 35, le Plan £ 33, le Premier ministre `Raymond Barre` £ 33, le ministre de l'industrie `André Giraud`, 30 la Communauté économique européenne `CEE` `CECA`, 31 le Premier

secrétaire du Parti socialiste ` François Mitterrand ` . C'est tout !

- Etranges oreilles, qui n'ont retenu qu'un son dans cette musique parfaitement accordée ! Etranges oreilles, bien partisans. L'opinion corrigera d'elle-même. Il n'empêche que cette erreur, je l'ai commise, en même temps que ma formation politique ` PS ` , toutes les autres demandant davantage, de droite et de gauche. Je crois qu'un grand syndicat avait indiqué que ces chiffres pouvaient être excessifs. C'est tout. Dans ce cas là, c'est une erreur collective, dont je confesse la totalité des experts et des responsables de l'époque. Voilà ce que je peux vous dire, monsieur Gouz, à ce sujet.

- Et puis après ? Cette erreur a été partagée par tous : certes, c'était avant le 2ème choc pétrolier, il faut le dire, la crise ne battait pas son plein, chacun trouve une excuse. Qui placera-t-on le plus haut dans l'estime ? Ceux qui s'étant trompés ont camouflé leur responsabilité, ou celui qui s'est trompé et qui entend bien ne pas faire payer au pays le -prix de cette erreur ? Bref, celui qui prend la responsabilité de corriger de telle sorte que la France n'en souffre pas ? Voilà, mesdames et messieurs, ce que je puis dire à ce sujet.\

QUESTION.- Monsieur le Président, je voudrais prolonger d'un mot la question de Sylvain Gouz. Vous venez de dire : si je me suis trompé, je ne me suis pas plus trompé que les autres, et beaucoup se sont trompés avec moi. Est-ce qu'on peut aller un tout petit peu au-delà, et répondre à une autre question qui vous est posée pas seulement alors en Lorraine, mais partout, par des catégories socio-professionnelles différentes, et qui est la question suivante : est-ce que le gouvernement, est-ce que le Président de la République nous comprend ?

- Alors, je ne veux pas reprendre la formule célèbre appliquée au Général de Gaulle, le fameux "je vous ai compris", mais aujourd'hui, quel type de Français comprenez-vous ? Est-ce que vous comprenez mieux Georges Marchais que les autres ? Est-ce que vous comprenez mieux les entrepreneurs que les autres ? Est-ce que vous comprenez les Lorrains ? les agriculteurs ? et ne répondez pas que vous les comprenez tous. Qui voulez-vous comprendre avant tout ?

- LE PRESIDENT.- Leurs intérêts ne sont pas forcément divergents en la circonstance. Je crois avoir assez dit, à l'instant, que si je ne rejetais la responsabilité sur personne, j'englobais la totalité des experts et des pouvoirs publics au-cours des années que je viens d'évoquer dans une responsabilité collective, compréhensible sans doute, c'était l'ambiance du moment. Ce sont les historiens qui trancheront.

- Je dois vous dire que je suis comptable des intérêts de tous les Français, mais particulièrement des Français qui m'ont fait confiance, qui étaient, au fond, ceux qui connaissaient le plus le malheur ou la difficulté, séculairement. Je ne dois pas servir leurs intérêts au détriment des autres lorsqu'ils sont légitimes. Je dois imposer, quand il le faut, le service de l'Etat, c'est-à-dire de la collectivité nationale. Mais je pense d'abord en la circonstance aux travailleurs dans l'angoisse, de la sidérurgie, des régions comme la Lorraine, et je leur dis : nous nous sauverons tous ensemble, ce qui veut dire que les mesures sociales - pas de licenciements, congés-conversion, nouvelles technologies, nouvelles entreprises - supposent un élan aussi des entrepreneurs, une solidarité - ils m'entendent aussi en cet instant - et je vous dis qu'ils l'auront, dès lors que l'Etat aura fait ce qu'il doit faire pour que, prenant des risques supplémentaires, ils n'aient pas à en souffrir. Voilà !

- Maintenant, vous avez parlé de responsables politiques, en même temps que de groupes socio-professionnels : je ne pense pas que la discussion sur ce sujet s'arrête là, alors j'y reviendrai.\

QUESTION.- Monsieur le Président de la République, permettez-moi, s'il vous plaît, de prolonger également la question que vous a posée tout à l'heure Sylvain Gouz, car la question que vous avez cru entendre à travers la sienne, et que nous avons d'ailleurs tous cru entendre il y a quelques jours à la télévision ne portait pas seulement sur l'erreur possible concernant une prévision dans le domaine de la sidérurgie, mais portait sur une erreur possible concernant l'analyse globale de la crise.

- Y a-t-il eu erreur de votre part et de la part de votre gouvernement sur cette crise ?

- LE PRESIDENT.- Nous avons choisi la croissance, c'est-à-dire la mobilisation de toutes les capacités du pays, pour créer, pour produire davantage, donc consommer, et je reste attaché à la recherche de la croissance. Il n'y aura pas de réponse à la question que pose l'ensemble des

-recherche de la croissance. Il n'y aura pas de réponse à la question que pose l'ensemble des travailleurs sans croissance. Alors là, on aborde des problèmes tout à fait pratiques.

- Comment obtenir cette croissance ? En 1981, nous avons obtenu la croissance par l'accroissement de la consommation, c'est-à-dire que toute une série de groupes sociaux, socio-professionnels ou des groupes d'âge - personnes âgées, par exemple - ou bien des groupes comme les familles, ont obtenu des ressources supplémentaires.

- N'était-ce pas juste ? N'était-ce pas nécessaire ? Mais naturellement cela provoquait, comme on dit maintenant d'un air très entendu, des effets induits. Et il est vrai qu'en 1981 - 1982, le pouvoir d'achat s'est accru de plus de 4 %, provoquant un certain nombre de conséquences difficiles à gérer, un afflux d'importations, parce que notre industrie n'était pas en mesure de produire ce dont avaient besoin les nouvelles couches sociales dotées de nouvelles ressources, d'autant plus que la crise, non seulement continuait, mais se durcissait - je parle de mi - 1982.

- Le gouvernement de l'époque, qui est en fait le même - même s'il a connu quelques modifications depuis lors - a été courageux lorsqu'il a décidé le blocage des prix et des revenus, lorsqu'il a engagé un peu plus tard ce qu'on a appelé la politique de rigueur.\

` Suite réponse sur les objectifs économiques du gouvernement `

- Mais la croissance reste une nécessité, il faut la prendre par le côté qui convient à l'intérêt présent : la croissance par l'investissement, et par l'investissement productif. Et quand on a dit ça, on n'a pas dit grand chose. Pour investir, il faut de l'argent.

- On vient d'établir la liste des 57 entreprises les plus performantes de France, parmi lesquelles il y a bon nombre des grandes entreprises publiques nationales et, en particulier, 7 entreprises nationalisées en 1982. On pourrait lire les résultats. Seuls, ceux qui peuvent dégager des profits sont en mesure d'investir. Il faut donc reconstituer ces marges. Je n'ai pas dit : le profit de celui-ci ou de celui-là, j'ai déjà expliqué que ce profit devait être justement réparti, ce qui n'était pas le cas au travers des décennies précédentes.

- Mais, il faut des marges. Il faut d'abord gagner de l'argent pour le placer sur l'investissement, et c'est pourquoi il faut choisir les technologies qui rapportent, aider les entreprises qui prennent des risques. Voilà le pourquoi de tout ce Plan dont nous parlons aujourd'hui ` Plan de restructuration industrielle ` . C'est à partir de là, monsieur Copin, que nous créerons les conditions de la nouvelle croissance, et nous n'attendrons pas 1986 pour constater que la croissance est parmi nous.\

QUESTION (M. Charpy).- Il ne faut pas tourner autour du pot, monsieur le Président. Que pensez-vous des accusations de Georges Marchais qui qualifie votre plan d'erreur tragique ? Pensez-vous que ces accusations du Secrétaire général du Parti communiste sont compatibles avec le maintien de membres de son Parti dans votre gouvernement ?

- LE PRESIDENT.- Monsieur Charpy, vous êtes orfèvre, car vous vous souviendrez de ce que vous écriviez en 1976, 1977, 1978, 1979 et 1980 pour juger et jauger la politique du gouvernement que vous souteniez. On était allé, dans vos milieux, jusqu'à accuser le gouvernement en place, tout simplement, d'être à la solde de l'étranger. Pourtant, vous êtes restés ensemble, comme ça, enfin si je puis dire... Alors j'aurais apprécié que la question émanât d'un autre journaliste, mais je respecte la vôtre, et je vais y répondre.

- Sur quoi porte ce débat ? D'abord l'erreur pour la sidérurgie, j'ai dit ce que j'en pensais. Elle était générale, y compris dans la formation politique ` PCF ` à laquelle appartient celui dont vous me parlez. Elle était générale. S'agit-il d'une erreur sur la croissance ? Je crois que c'est davantage cela et que M. Noël Copin touchait la vérité du doigt. Je crois que c'est cela, comme si une mythologie nouvelle s'instituait qui voudrait que la croissance - on ne sait quelle croissance, ni par quels moyens - soit la réponse à tout. Je répète que je suis d'accord sur cette démarche, mais que j'exige de ceux qui en parlent une plus grande précision. La croissance, comment ? C'est la démarche gouvernementale qui créera la croissance, en créant des ressources.\

J'ai écouté, moi aussi, bien entendu, le Secrétaire général du Parti communiste français ` Georges Marchais `, et toute une série de références sont venues au fil de la conversation, l'autre soir, que je n'ai pas reconnues, par exemple la référence complète à cet accord Parti socialiste - Parti communiste, où, j'ajoute, je n'étais point partie, c'est à dire que cet accord passé à la veille de la -constitution du deuxième gouvernement de M. Pierre Mauroy, vers le 22 ou 23

juin 1981, n'engageait pas le Président de la République. Mais enfin, admettons qu'il exprimait - ce qui était le cas - l'essentiel de sa pensée.

- Que disait cet accord ? "La croissance" ? Une ou deux lignes, quelque part, importantes. "Le moyen de la croissance" ? La réponse ne pouvait pas être apportée à l'époque, par-rapport à la situation d'aujourd'hui, et pourtant je lis l'accord en question, monsieur Charpy, et je cite :

- "Le changement se poursuivra par étapes, selon un rythme de transformation qui tiendra compte de la situation de crise" - de la situation de crise - "du fait que l'économie de la France est ouverte sur l'extérieur" - ouverte sur l'extérieur, Communauté européenne, décisions sidérurgiques, décisions sur l'agriculture, "et des nécessaires équilibres économiques et financiers" - équilibres. Je trouve cet accord excellent & enfin, je veux dire que l'accord est meilleur que le commentaire.

- Alors, vous allez me dire : quelles conséquences en tirez-vous ? J'écoute, j'observe, et je constate qu'une situation nouvelle se crée à-partir d'une lecture et d'une pratique différentes des engagements souscrits. C'est une constante de la vie politique, vous le savez bien, mais dans l'intérêt de la majorité comme de chacun de ceux qui y participent, je pense que le temps est venu de mettre les choses au net.\

LE PRESIDENT.- Quelle question, s'il vous plait ? QUESTION.- Vous nous avez affirmé : "Cette bataille, celle de la modernisation industrielle, nous sommes en-train de la gagner". Mais cependant, nous venons d'apprendre que notre endettement à l'étranger avait atteint un niveau record, je crois qu'il a augmenté de 143 % en un an, et que le déficit du budget national avait dépassé le seuil fatidique des 3 % du produit intérieur brut que vous aviez vous-même fixé. Dans ces conditions, est-ce que le nerf de la guerre, l'argent, ne vas pas vous manquer ? Est-ce que vous n'allez pas être obligé de demander aux Français un effort supplémentaire, en-particulier d'augmenter les impôts ?

- LE PRESIDENT.- Madame, vous ne m'avez pas écouté, car je n'ai pas dit : la bataille va être gagnée. J'ai dit : "La bataille est en-train d'être gagnée". J'ai cité 5 industries où nous sommes remarquablement compétitifs. Puis j'ai cité toutes les batailles déjà perdues en 1981, avec 5 industries nommément désignées. Et puis j'en ai cité quelques autres, les plus importantes enfin, celles qui font le coeur du débat, la sidérurgie, l'électronique, et sur l'ensemble de ces industries, j'ai dit : "La bataille reste indécise". Et c'est précisément parce qu'elle est indécise qu'il faut rassembler les énergies, le travail, les efforts, les créations, partout. Oui, partout et dans tous les domaines. Voilà. Vous m'avez mal écouté.\

Ensuite, en réalité, comme disait si bien M. Charpy, allons directement au fait. De quoi vouliez-vous parler, madame ? Que vouliez-vous me dire ? C'était l'endettement. Le reste, c'était une présentation pour amener le sujet. L'endettement de la France, madame, représente 3 mois de nos exportations - l'endettement extérieur, c'est bien de cela dont nous parlons - et je suis sûr que c'est de cela que vous vouliez me parler car vous ne cherchez pas à faire un compliment. Il y a bien dix pays industriels qui sont plus endettés que nous. Essayez de vous faire communiquer les données par le Fonds monétaire international `FMI`, par exemple.

- Et le service de la dette représente une charge qui peut être assumée puisque le déficit de notre commerce extérieur, comme je le souhaite, se réduit considérablement, et que surtout la balance des paiements courants va vers l'équilibre. De ce fait notre endettement doit se réduire.

- Il n'est pas question d'échelonnement de nos dettes. Nous avons assez de réserves, et largement & et puis il n'en est pas question. Notre situation est saine. Elle est difficile & cela coûte cher. Mais cet endettement est supportable. Et vous ne m'avez pas parlé de l'endettement intérieur, parce que je vous aurais répondu aussitôt, ce que je fais sans que vous m'ayez posé la question, que nous sommes loin derrière chacun de nos grands concurrents, c'est-à-dire l'Allemagne, les Etats-Unis d'Amérique, l'Angleterre, le Japon. Voilà, pour notre endettement intérieur. Passez à un autre sujet, si vous le voulez bien.\

QUESTION.- Monsieur le Président, vous nous laissez sur notre faim. Je retiens les derniers mots de votre réponse à la question précédente : "il y a une situation nouvelle. Le temps est venu de mettre les choses au net". Quel enseignement tirez-vous de cette situation nouvelle ? Allez-vous

longtemps laisser le parti communiste `PCF` se comporter comme un parti d'opposition ?
Prendrez-vous, éventuellement, un jour, la décision de vous séparer de lui ou lui laisserez-vous l'initiative ?

- LE PRESIDENT.- Monsieur, vous êtes d'une très grande gentillesse ... (rires) ... et, en même temps, d'une certaine naïveté, si vous pensez que c'est dans une conférence de presse que ces choses se déterminent...

- Je reste fidèle, monsieur, à mes engagements profonds. Je veux rassembler les forces populaires et qu'elles entraînent la Nation tout entière vers le redressement national. Pas à n'importe quel -prix assurément. Je veux dire : pas au -prix de voir l'effort du gouvernement sapé ou diminué dans l'estime même du public. C'est entre ces termes que je voyagerai lorsque je vous apporterai ma réponse.

- QUESTION.- Est-ce que vous me permettez de vous poser la question avec moins de naïveté ? En 1981, M. Giscard d'Estaing avait perdu parce qu'il menait une politique contre une partie de sa majorité. Avez-vous évalué le risque politique de votre plan de rigueur, aussi nécessaire soit-il ? Pouvez-vous mener, dans ces conditions, votre politique jusqu'en 1988 ?

- LE PRESIDENT.- Je n'ai pas déterminé que je serai candidat à la Présidence de la République en 1988. Je n'ai pas de précautions à prendre, j'ai mon devoir à accomplir, je n'y manquerai pas, croyez-le.\

QUESTION.- Monsieur le Président, en mettant le paquet, si j'ose dire, sur les zones sinistrées, et notamment les congés de reconversion de deux ans, dont les bénéficiaires vont avoir 80 % du salaire net, est-ce que vous ne craignez pas de créer deux types de chômeurs en France, deux France de chômeurs en fait ?

- LE PRESIDENT.- C'est un risque. C'est un risque. Il faudra y pourvoir. C'est vrai, 14 zones de conversion, ou pôles de conversion - c'est plus exact - c'est une nécessité, car on doit d'abord panser les plaies des régions massivement frappées par des concentrations industrielles typiques affectées en priorité par la crise. Il n'y a pas que l'entreprise, il y a aussi l'environnement, les commerçants, les artisans, il y a le mode de vie dans la cité, il y a les échanges, les traditions, l'histoire. Voir tout cela se détruire exige de la part du gouvernement une vigilance particulière.

- J'ai moi-même fait -état tout-à-l'heure de certaines régions où le chômage est dilué. J'ai parlé du Languedoc-Roussillon. Au-delà des 14 pôles de conversion actuels, oui, j'attends de la réussite de la politique gouvernementale qu'elle puisse répondre, et de façon mieux appropriée à l'ensemble des problèmes posés par le chômage.

- Ce risque existe, madame, cela fait partie de ma tâche que d'y penser chaque jour.\

QUESTION.- Monsieur le Président, vous nous avez dit tout-à-l'heure que vous aviez eu deux projets concernant la sidérurgie, et que ces projets présentaient l'un et l'autre des inconvénients à peu près égaux. Pouvez-vous nous dire le critère qui a retenu votre attention pour choisir ce que certains ont appelé le Nord au détriment de la Lorraine ?

- LE PRESIDENT.- Il ne faut pas non plus être injuste, le Nord était déjà très frappé par la crise du charbon et, d'autre part, plusieurs sites de Lorraine seront également modernisés.

- Je pense que les travailleurs de Fos `Fos-sur-Mer` pourraient davantage déplorer que l'Usine des Dunes, à Dunkerque ait obtenu la préférence, puisqu'ils fabriquaient les mêmes aciers spéciaux. Seulement voilà, Dunkerque avait un arrière-pays et constituait un ensemble industriel diversifié avec davantage de possibilités. Et à Fos, d'autre part, si l'usine Ugine avec ses 1250 travailleurs, je crois, est très cruellement frappée - on pourra penser, là aussi, à un 15ème pôle de conversion - il n'empêche que les usines sidérurgiques de Solmer comportent quelque 6000 à 7000 travailleurs dans un ensemble industriel de 12000 £ donc ce site n'est pas détruit.

- Le critère, c'est que devant cette masse de milliards dépensés depuis 1966, il fallait s'arrêter à un moment donné. Or, bien que nous ayons prévu 27 à 30 milliards à dépenser d'ici à 1987, prévoir des équipements entièrement nouveaux impliquait un choix très douloureux, celui que vous connaissez. Mais il ne s'est pas agi de choisir une région contre une autre, croyez-moi. Et c'est à cette région, la Lorraine - qui n'a pas la Lorraine dans son coeur, parmi vous tous ? - qu'il faut en effet réserver aujourd'hui l'essentiel de nos travaux, de notre acharnement au travail, et à la réalisation d'un nouvel équilibre.\

la réalisation d'un nouvel équilibre.

QUESTION.- Monsieur le Président, vous avez encouragé tous ceux qui entreprennent pour relever l'économie française et vous avez parlé d'incitation à l'épargne, mais je voudrais savoir où en est le projet de réforme fiscale et quelle est votre position à l'égard de votre ancien ministre, M. Michel Jobert, qui préconise, lui, la suppression pure et simple de l'impôt sur le revenu ?

- LE PRESIDENT.- Vous le saurez, monsieur, quand le budget sera élaboré. Vous savez que l'usage veut que ce soit en octobre que les parlementaires en débattent. Donc, la préparation au plan gouvernemental doit être arrêtée à l'été, ce qui veut dire que les choix auront été faits - nous sommes début avril - dans les trois mois qui viennent, peut-être même dans les deux mois. Je vous en informerai.

QUESTION.- Monsieur le Président, dans l'ordre de bataille que vous avez fixé tout-à-l'heure, en préambule, vous n'avez pas bien mentionné la part des agriculteurs. Est-ce que je peux vous demander quelle sera leur part de sacrifice, leur part de solidarité et leur part d'avenir ?

- LE PRESIDENT.- C'est là, monsieur Rouanet, que vous répondez à une interrogation que j'ai exprimée tout à l'heure lorsque j'ai dit qu'il faudrait parler aussi de l'Europe. Dans mon esprit, d'ailleurs, cette conférence de presse devait être centrée - et, bien entendu, ce n'est pas moi qui décide, puisque je vous ai invités, mais enfin je peux donner une indication - essentiellement sur les problèmes industriels, la sidérurgie d'abord, la Lorraine bien entendu, mais aussi sur les décisions prises à Bruxelles c'est-à-dire l'Europe, en-particulier l'Europe agricole. Je vous remercie donc de votre question qui me permet d'entamer ma réponse.

- A Bruxelles, le dernier Sommet européen, comme on dit a permis d'aboutir, ou de préparer l'aboutissement de tous les dossiers. J'en avais cité 16 lors de la conférence de presse que j'ai tenue à l'issue de ce sommet européen. A l'exception de ce que l'on appelle le remboursement à la Grande-Bretagne de sa contribution, est restée aussi très trouble la décision sur le lait irlandais.

- On a douté, dans les jours qui ont suivi, de ce qu'on appelait l'optimisme du Président de la République. Vous avez pu constater que, sur chacun de ces points, nous avons aujourd'hui un règlement entre les 10 pays, et même à l'unanimité. Un règlement sur quoi ? Sur l'ensemble des problèmes agricoles, je dis bien. Que reste-t-il ? Le problème des ressources nouvelles. Il faudra augmenter les ressources de la Communauté, surtout en prévision de l'entrée de l'Espagne et du Portugal, mais aussi pour certaines productions méditerranéennes. Cela reste en débat.

Augmentation du 1 % de TVA à 1,4 ou 1,6 %, c'est en débat. Mais comme tous les pays les plus récalcitrants sur les équilibres budgétaires sont favorables à l'entrée de l'Espagne et du Portugal, - je pense à la Grande-Bretagne en-particulier - il n'y a aucune raison de penser qu'ils renonceront à cette volonté en refusant les ressources nouvelles.

` suite réponse sur le Conseil européen et la production laitière `

- Ont été réglés : le problème de la production laitière, des montants compensatoires monétaires, des prix agricoles, indépendamment de beaucoup d'autres questions qui retarderaient plus qu'il ne convient notre conversation.

- A propos de notre production laitière, je dois tenir le même raisonnement en m'adressant au bon sens des Français, au bon sens des agriculteurs. Nous appartenons à la Communauté `CEE` et les agriculteurs, plus que tout autre profession, souhaitent y rester. Cela veut dire que nous devons tenir compte de la production européenne et pas seulement de la nôtre.

- L'Europe produit 104 millions de tonnes de lait £ elle n'en consomme et n'en exporte que 95 millions. La différence est achetée aux agriculteurs à un prix unique garanti pour toute l'Europe, et on stocke ce surplus. On achète et on stocke : deux dépenses nouvelles pour des produits qui ne sont pas consommés.

- La Commission européenne a décidé que cela n'était pas raisonnable. Elle a fait des plans, et proposé un objectif de 97 millions de tonnes ... Il y a encore un surplus, mais il pourrait être "digéré" par le vaste organisme de l'Europe... Les ministres responsables, en-particulier les ministres de l'agriculture ont obtenu, après des débats extrêmement difficiles, que fut réglé le problème du lait irlandais, et l'ensemble des revendications nationales, y compris les nôtres, d'une manière raisonnable. Et on a abouti à peu près à 99 millions de tonnes, ce qui signifie une réduction de la capacité laitière en France moindre que dans tous les grands pays concurrents,

moins par exemple qu'en Allemagne qui, en ce sens, a montré beaucoup de civisme européen, avec certaines compensations nationales par ailleurs mais c'était quand même un progrès.

suite réponse sur le Conseil européen et les montants compensatoires monétaires

- La France a donc contribué à cette réduction de la production laitière dans des conditions qui lui permettent de rester le premier producteur laitier de l'Europe des 10 CEE. Comme cela a été assorti de la réduction des montants compensatoires monétaires qui pesaient lourdement sous forme de prime pour les produits allemands et anglais et de taxe pour les produits français, réduction de 4 - 5ème des montants compensatoires positifs le 1er janvier 1985, c'est un résultat inespéré. Et comme vous le savez sans doute, nous disposons de nos montants compensatoires négatifs sur le plan national et nous pouvons de la sorte établir des prix acceptables pour nos agriculteurs, puisque ces prix seront augmentés de 5 %, ce qui est le chiffre fixé pour l'ensemble des catégories socio-professionnelles en France, et même un peu plus pour le lait. Voilà l'ensemble des mesures, indépendamment des décisions particulières pour les zones de montagne, pour les petits producteurs jusqu'à une production de 100000 kilos ou 60000 kilos, sans oublier l'accord sur un quota national, géré par laiterie, ce qui correspondait au vœu de la France.

- Je crois que tout agriculteur pensera qu'il est souhaitable que les producteurs les plus âgés disposent des moyens de prendre leur retraite, ce à quoi il faut que la Communauté participe, que les jeunes qui vont recevoir des incitations à l'installation, retrouvent un volume de production qui leur permettra de vivre. En tout cas, ce qui a été décidé, est une discipline européenne.

- Qui pense à quitter la Communauté européenne ? Personne. Il faut donc savoir en tirer des conséquences.

QUESTION.- Monsieur le Président, est-ce que le système électoral sera modifié pour les élections législatives de 1986 ? Si oui, selon quel principe ?

- LE PRESIDENT.- Ce principe était écrit dans le programme que j'ai présenté lors de l'élection présidentielle, il figure, je crois, parmi les 110 propositions que j'ai énoncées alors que n'y figuraient pas les 31 millions de tonnes pour la sidérurgie.

- Donc, en effet, le contrat voudrait qu'on allât vers une forme de proportionnelle. Là-dessus beaucoup de voix autorisées se sont fait entendre, dans la majorité et dans l'opposition ? J'y travaille. Il n'existe pas de projet précis dans ce sens, mais avouez que nous avons pour l'instant beaucoup de pain sur la planche qui me fait penser par priorité à d'autres choses qu'au système électoral.

QUESTION.- Devant les difficultés actuelles, que pensez-vous de la montée d'un courant poujadiste ou néo-poujadiste dans le pays à travers les revendications sectorielles ?

- LE PRESIDENT.- Je constate qu'elles se multiplient et que chacune d'entre elles croit avoir raison contre toutes les autres. Si ces revendications sont légitimes, le devoir du gouvernement est de s'en préoccuper, de dialoguer, d'apporter les solutions et si elles sont excessives, le devoir du gouvernement, c'est de dire non. En tout cas, on ne peut pas dire oui à tout le monde à la fois. C'est ce qui inspirera ma conduite. L'intérêt général passe avant les intérêts particuliers.

QUESTION.- Monsieur le Président, lorsque vous étiez, il y a quelques jours, à Stanford, en Californie, en face de plusieurs industriels et chercheurs américains, un de ces messieurs vous a dit : si nous investissons en Europe, nous choisissons la Grande-Bretagne ou l'Allemagne, mais pas la France, parce qu'il y a beaucoup trop de formalités administratives à remplir. Je crois que la réponse à cette question intéressera aussi mes compatriotes allemands. Est-ce que vous seriez prêt à faciliter les investissements étrangers en France, en laissant tomber un tout petit peu le contrôle de l'Etat ?

- LE PRESIDENT.- Vous avez un peu résumé, un peu raccourci mais c'était normal, il y avait la traduction...Mais c'est un peu trop raccourci car l'industriel en question - qui était M. Jobs a 29 ans, il est le fondateur d'Apple qui représente, disons des centaines de millions de dollars, ce qui est le témoignage de sa réussite, parce qu'il a eu du génie dans l'utilisation de l'électronique et particulièrement du micro-ordinateur - n'a pas dit exactement ce que vous rapportez. Il a dit : la

difficulté que j'éprouve en France - et là, vous avez raison - c'est la complication administrative, la somme des formalités. Il y a d'autres avantages, mais, c'est vrai, cela est un inconvénient.

- Alors, j'ai posé la question dès mon retour au ministre responsable et au Premier ministre, et j'ai dit : pourquoi tout cela ? Mais j'avais déjà un élément de réponse qui m'avait été fourni en Amérique même, car, à la même conférence, il y avait d'autres industriels qui avaient investi en France, et j'en ai retrouvé à l'Economic Club, le grand club de New York, notamment le responsable de Ford, qui m'a dit : c'est en France, près de Bordeaux que j'ai le plus de satisfactions. Un autre, un grand industriel, qui a plusieurs usines en Franche-Comté, m'a dit : c'est en France que j'ai le plus de satisfactions et le moins de difficultés. Il y avait donc des opinions diverses. Je crois cependant que cette préoccupation est juste et que le goût abusif que l'on a, en France, pour les formalités administratives, doit céder la place à une plus grande ouverture.\

QUESTION.- Monsieur le Président, pensez-vous qu'il soit possible de respecter votre souhait d'abaisser les impôts et cotisations sociales dans les proportions où vous l'avez dit et dès 1985, ou pensez-vous qu'on devra un peu étaler votre engagement sur deux ans, voire trois ?

- LE PRESIDENT.- Monsieur, c'est parce que c'est difficile que je l'ai décidé. Si cela avait été facile, on l'aurait fait avant moi, je suppose, alors que la somme des prélèvements obligatoires augmentait d'un point chaque année depuis dix ans.

- C'est parce que c'est difficile, mais c'est aussi parce que c'est nécessaire et qu'on ne peut plus écraser d'impôts et de charges tous ceux qui créent de la richesse en France.

- Je voudrais répondre en indiquant que ce travail est en cours, que je m'en occupe beaucoup personnellement, et qu'il y aura effectivement réduction des charges et des impôts dans le prochain budget.

- Aurons-nous réussi ?

- Vous jugerez. Telle est, en tout cas, matâche.

- QUESTION.- Sur ce sujet, il a beaucoup été dit que vous songiez à réduire par priorité la taxe professionnelle pour les entreprises et l'impôt sur le revenu pour les particuliers. Concernant ce dernier point, on observe que l'impôt sur le revenu est, en France, le plus bas tant par-rapport à la richesse nationale que par-rapport à l'ensemble des recettes fiscales de tous les pays développés, et que c'est aussi l'impôt le plus redistributif, le plus conforme à une certaine forme de justice fiscale, que vous prônez par ailleurs.

- Alors, pourquoi ce choix de privilégier la baisse de l'impôt sur le revenu ?

- LE PRESIDENT.- Mais on n'en est pas là, monsieur Gouz ! J'ai déjà indiqué que c'était dans les trois prochains mois que je ferai connaître mes choix au gouvernement.

- On en reparlera en temps utile.\

QUESTION.- Monsieur le Président vous avez le souci d'être maintenant le Président de tous les Français, après qu'on vous ait reproché d'être le Président du "peuple de gauche".

- Ne croyez-vous pas que vous pourriez donner un grand "coup de fouet" au débat démocratique en proposant à une personnalité, qui ne soit pas une "potiche", le ministère de l'opposition ? Ainsi pourraient être défendues au sein du gouvernement certaines idées de ce courant, qui représente tout de même une large fraction de l'opinion publique, nettement plus considérable que celle du parti communiste `PCF` .

- LE PRESIDENT.- Distinguons, monsieur !

- Je suis l' élu du "peuple de gauche", mais je suis le Président de tous les Français ! C'est la seule distinction à laquelle je m'attacherai.

- En changeant d'état, je change d'obligation. Cela aussi, c'est un bon changement, qui ne me fait pas oublier les premiers.

- Pour le reste, c'est une suggestion... Pour l'instant, c'est un peu la "bourse à idées" ... On discutera de la vôtre.\

QUESTION.- Monsieur le Président, c'est une question qui a un rapport direct avec, non pas celle-ci, mais la précédente. A propos des prélèvements obligatoires, si on ne demande rien de particulier à l'impôt en supplément - encore qu'on ne puisse rien en penser... - est-ce que ne vont

pas se retrouver en première ligne les prélèvements sociaux, c'est-à-dire la Sécurité sociale et ses trois grandes catégories : la maladie, la vieillesse et la famille ? Il est évident que, la famille, ce n'est pas tellement le moment de penser à en réduire... C'est donc la maladie qui risque d'être exposée à des prélèvements supplémentaires.

- LE PRESIDENT.- Je vous répondrai comme à M. Gouz : attendez de connaître les décisions du gouvernement avant d'en juger.\

QUESTION.- Monsieur le Président, il me semble que le Conseil européen, le Sommet de Bruxelles, n'a pas, en fait, résolu les dossiers qui lui étaient soumis. La plupart d'entre eux ont été résolus avant, par les ministres spécialisés, et celui qui restait en suspens, le dossier laitier, l'a été après. Or, le dossier qui paraissait le plus important, et qui semble plonger l'Europe dans le désarroi, c'est-à-dire le dossier britannique, a donné lieu à de très longues discussions au Sommet de Bruxelles, il n'a pas été réglé et il le sera peut-être par la suite, mais par les ministres concernés. Alors, ma question est la suivante, peut-être un peu technique, mais elle vous permettra de nous donner votre sentiment sur l'organisation même de l'Europe et de la Communauté européenne `CEE` : est-ce que vous croyez que les sommets européens sont utiles ?

- LE PRESIDENT.- Monsieur, je voudrais vraiment être obligeant avec vous, mais je suis obligé de dire que votre question n'a pas de sens ! Je suis obligé de vous le dire, car ce que vous appelez les sommets agricoles ou de politique générale - c'est-à-dire les Conseils que préside le ministre de l'Agriculture, dans un cas, et le ministre des affaires étrangères ou des relations extérieures, dans l'autre - ce furent des comités préparatoires qui ont agi sur instructions du chef de l'Etat ou du chef de gouvernement, mais leurs résultats n'étaient acceptables - ou je dirai acceptés - ils n'ont eu de vie, juridiquement, qu'après décision du sommet : sur chacun des points dont vous me parlez, il y a eu discussion à Bruxelles, et vote : chaque délégation a dû se prononcer. La preuve en est que l'on pouvait croire ce problème du lait irlandais réglé avant, et qu'il n'était pas réglé après ! Et si l'on a pu débattre du lait irlandais après, c'est parce que déjà, au cours du sommet, il avait été entendu qu'au-delà des 600000 tonnes affectées à certains pays - en particulier l'Italie - un tonnage supplémentaire était proposé à l'Irlande. Deux cent quarante mille tonnes lui ont été ajoutées par la suite. Ce choix avait déjà été préparé par le sommet européen. - Alors, j'arrête là, mais je crains que vous n'ayez une vue un peu partielle de la chose.\

QUESTION.- Monsieur le Président, vous avez dit, lors de votre voyage aux Etats-Unis, que vousiriez rencontrer M. Tchernenko avant la fin de cette année, ou vers la fin de cette année. Je me souviens qu'en son temps vous aviez très sévèrement critiqué la démarche de votre prédécesseur, en le traitant de "petit télégraphiste" parce qu'il était allé rencontrer M. Brejnev à Varsovie. L'opposition vous fait grief de faire la même chose maintenant.

- Est-ce que vous pourriez expliquer la différence entre votre démarche vis-à-vis de l'Union soviétique et celle de M. Giscard d'Estaing ?

- LE PRESIDENT.- D'abord, aux Etats-Unis d'Amérique j'ai fait comme aujourd'hui, j'ai répondu à des questions. C'est comme la fameuse histoire sur le quotient intellectuel des ministres communistes ! C'est parce qu'un grand industriel américain, au cours d'une réunion avait posé la question : "Vos ministres communistes sont-ils capables de comprendre les grands problèmes économiques de l'heure?", que je lui ai répondu : "Monsieur, autant que vous ! Leur quotient intellectuel vaut bien le vôtre " Isolée de la question, naturellement, ma réponse pouvait presque apparaître comme offensante.

- Un homme comme vous !... (quelques sourires)... Un journaliste comme vous, qui me pose à la suite deux questions qui, comme la précédente, n'ont pas beaucoup de sens ! Mais je vais vous répondre.

- Quand j'ai parlé du "petit télégraphiste", ce n'était pas au sujet de Varsovie ! L'histoire, ça compte, ou pas ? Les faits, ça compte, ou pas ? Les journalistes, maintenant, en Angleterre, ils imaginent ? Ils ne s'occupent pas de savoir la réalité des faits, même quand ce sont les meilleurs ? ... Mon prédécesseur, M. Giscard d'Estaing, est allé à Varsovie rencontrer, imprudemment à mon avis, M. Brejnev, au lendemain d'une affaire de l'Afghanistan sur laquelle son gouvernement avait mis quelque temps à réagir. Premier point.

- Deuxième point : un peu plus tard, il s'est rendu au sommet des grands pays industriels, à Venise, soudainement porteur d'un message de M. Brejnev disant : "On va commencer à évacuer l'Afghanistan". Cette intervention, cette dépêche, a quand même troublé le "Sommet" de Venise, qui s'est dit : "Tiens ! Après tout, si cela s'arrange, ce n'est pas la peine de durcir le ton..." Si l'on peut mettre en cause les Postes et Télégraphes dans cette affaire (quelques rires) c'est à propos de Venise, et pas à propos de Varsovie ! Voilà, c'est tout.\

` Suite réponse sur les relations franco - soviétiques et le prochain voyage en URSS `

- On peut, par contre, me dire : "L'Union soviétique n'a pas quitté l'Afghanistan, continue d'exercer une contrainte et un contrôle durs sur la Pologne. La situation n'a donc pas changé par rapport aux années précédentes. Peut-on parler à l'Union soviétique alors que cela fait trois ans que vous n'avez pas eu de relations directes - je lui parle, mais enfin... - au plus haut niveau ?" C'est une question, celle-là, qui en vaut la peine.

- La situation est différente sur un point essentiel : la France a démontré par ses choix, notamment en-matière stratégique et dans le grand débat sur les euromissiles, qu'elle ne pouvait consentir à la possession, ou à la détention par une seule puissance - en l'occurrence, l'Union soviétique - de ce que l'on appelle les forces nucléaires intermédiaires `FNI`, en la circonstance les SS 20 et je ne sais combien de missiles de croisière.

- Seul pays en Europe, pourquoi ? Parce que ni l'Angleterre, ni la France ne disposent, en vérité, d'un armement de ce type. Elles ont un armement stratégique. Et on voulait que ces puissances amènent à Genève, sur la table de négociations, leurs armements, dont ne discutaient pas ni les Etats-Unis d'Amérique, ni l'Union soviétique. La position de la France n'est pas à la merci de ce genre d'influence.

- Autre chose est donc de débattre avec le plus haut responsable soviétique `Constantin Tchernenko`, dès lors qu'il sait qu'il n'a pas à attendre de vous quelque complaisance que ce soit, mais par contre la volonté de dialoguer et de prendre part à un retour à une situation moins tendue dans les relations entre l'Est et l'Ouest.

- Voilà, je vous ai dit ce que je pense de cette affaire. Quand à la glose, y compris la critique, elle est libre.\

QUESTION.- Monsieur le Président, si vous voulez me permettre de revenir à l'Europe, je voudrais savoir où en est votre projet de grande conférence européenne, prévue pour le mois de juin, qui est destinée à revenir à la source d'inspiration qu'est le Traité de Rome, et je voudrais savoir dans quelle mesure un tel projet serait de -nature à résoudre la principale difficulté qui a mené à l'échec du Sommet de Bruxelles, qui a consisté en une question de chèque à la Grande-Bretagne.

- LE PRESIDENT.- Il reste à régler ce problème du chèque, qui reste lié - c'est le seul point où ce lien subsiste - au problème des ressources nouvelles, et donc de l'élargissement. Je ne voudrais pas me répéter mais c'est nécessaire : tout le reste est réglé. La tâche du Président provisoire de la Communauté `CEE` jusqu'au 1er juillet - c'est la fonction que je remplis au nom de la France actuellement - est, de ce fait, très allégée. J'espère qu'une réponse positive sera apportée sur ce point de la contribution britannique, et j'y travaille. Je serai d'ailleurs lundi prochain à Londres. Mais aujourd'hui, ce problème n'est plus indissociable de tout le reste qui a été accepté par les Dix. La situation est donc infiniment moins grave qu'elle ne l'était il y a quinze jours.

- Il n'en reste pas moins qu'il faut que l'Europe prenne conscience d'elle-même, qu'elle acquière une volonté politique, la volonté d'être, à côté des grands ensembles, des empires, ou des puissances montantes. Il est important que l'Europe, ayant pris conscience d'elle-même, songe un jour à se doter du moyen de son indépendance. C'est cela qui justifie votre question, c'est cela, l'essentiel, et si elle s'accroche à toutes les épines du chemin, notamment le chèque britannique, alors, évidemment, l'élan sera coupé, c'est cela sa gravité. Je ferai pour cela tous les efforts que je peux.\

QUESTION.- Monsieur le Président, vous avez dit récemment aux Etat-Unis que le dossier de la publicité sur les radios locales privées, les radios libres, se trouvait sur votre bureau. Pouvez-vous nous dire aujourd'hui s'il est au-dessous ou au-dessus de la pile, et est-ce que raisonnablement

les radios locales privées peuvent envisager une réforme de la loi qui régit leurs ressources aujourd'hui ?

- LE PRESIDENT.- Je crois que l'expérience de la loi montre, d'une part, que la Haute Autorité a pu libéraliser considérablement ce problème, puisque quelque 850 radios dites libres, - les autres le sont aussi... ! - ont été autorisées et que ces autorisations ont été données au-cours de ces derniers mois. Premier point.

- Et cependant, il est vrai que nombreuses sont ces radios libres qui ne peuvent pas vivre, c'est-à-dire que l'expérience montre que la loi, dans sa rigueur, notamment sur le -plan de la publicité, a accordé une liberté qui reste, pour beaucoup, plus une espérance qu'une réalité.

- C'est pour cela que je pense, personnellement, que toutes les entreprises, toutes les radios libres qui se doteraient d'un statut d'entreprises type PME, par exemple, et seraient donc responsables de leurs biens, de leurs ressources, et devraient en rendre compte, devraient pouvoir bénéficier d'une publicité. La sagesse exigera encore que cela soit pour un temps d'antenne limité, tant de minutes par heure, - il appartiendra aux responsables d'en décider. Mais personnellement je vais dans ce sens, et je donnerai des instructions, là où je peux en donner, pour que cela se fasse ainsi. On n'a pas besoin de remanier la loi. Cela peut se faire dans la pratique le plus tôt possible.

- Alors, on aura tenu compte de deux nécessités : avec 850 à 1000 radios libres, une très grande liberté, une très grande diversité £ mais tout de même pas tout à fait la situation italienne, en limitant le temps de publicité à quelques minutes raisonnables par heure. Si d'autres idées sont meilleures, bien entendu, on les retiendra.\

QUESTION.- Monsieur le Président, qu'attendez-vous de votre prochain voyage en Auvergne ? Allez-vous y évoquer le malaise du pneumatique actuel, que ce soit Dunlop, mais aussi Michelin et avez-vous l'intention de rencontrer Valéry Giscard d'Estaing, à Chamalières, par exemple ?

- LE PRESIDENT.- A propos de voyage, monsieur Hargrove, lorsque l'on a évoqué aux Etats-Unis le nom de M. Tchernenko je répondais aussi à des questions. Je ne suis pas arrivé aux Etat-Unis pour dire : je vais aller à Moscou. J'avais déjà esquissé une réponse dans l'hebdomadaire "Paris-Match" avant de partir pour les Etats-Unis d'Amérique. Vous verrez bien si j'y vais ! Je vous préviendrai à temps. C'est une affaire à l'heure actuelle en gestation. Je n'ai pas demandé spécialement ! Ce qu'il faut, c'est que des relations puissent exister pour faciliter le dialogue entre l'Union soviétique et la France.

- Je reviens à vous maintenant, monsieur, c'est-à-dire à l'Auvergne. J'irai, en effet, en Auvergne bientôt. Ce sera la prochaine région que je visiterai. C'était prévu depuis l'année dernière. Oui. Je partirai avec sous le bras, si je puis dire, les dossiers très difficiles de cette région : Dunlop à Montluçon, en-particulier pour le pneumatique £ Michelin, et bien d'autres choses encore. Vous voyez que les difficultés sont multiples. Je suis là pour y répondre. Qui verra-t-on en Auvergne ? Bien entendu, un ancien Président de la République, vivant pour partie en Auvergne, représentant cette région : je ne verrai que des avantages à pouvoir le saluer.\

QUESTION.- Monsieur le Président, depuis quelques semaines, au Pays basque français, il y a un groupe anti-terroristes de libération qui vient en France, c'est-à-dire dans les Pyrénées-Atlantiques, pour tuer les réfugiés basques à Réalmont, dans le Pays basque français. La presse, aussi bien espagnole que française, dit qu'il y a peut-être des membres de la police française ou espagnole qui sont mêlés à cette affaire. Je voudrais savoir, monsieur le Président quel est votre sentiment, si vous faites la même analyse que la presse espagnole de cette affaire, si vous comptez prendre des mesures et si cela vous inquiète ?

- LE PRESIDENT.- Si j'entendais dire qu'un policier français participe à des assassinats, quel que soit le mobile, je frapperais ce policier. Il reste à démontrer que vous avez raison. Il est vrai qu'un certain nombre de choses de ce type se sont produites en territoire français, à l'instigation de policiers dit-on, et en tout cas d'organisations secrètes, mais qui ne le sont pas assez pour qu'on ne suppose pas qu'elles soient étrangères.

- Une concertation a eu lieu avec le gouvernement espagnol, mais est évidemment exclue l'idée que la France puisse se mêler de près ou de loin à des -entreprises d'assassinat au nom de je ne

sais quelle "légitime défense" qui serait contraire au droit et à la justice. Donc, il n'en est pas question.\

QUESTION.- On emploie souvent à propos du problème scolaire le terme de "guerre" qui opposerait, pour schématiser, le camp des religieux au camp des laïques.

- Alors, dans ce contexte de "guerre", estimez-vous que le compromis qui est élaboré par M. Savary constitue une paix durable qui donnera l'assurance au secteur privé éducatif que son statut ne sera plus remis en cause, ou bien constitue-t-il une trêve qui laisse espoir aux laïques, donc beaucoup de vos amis, qu'un jour sera bien constitué le grand service national laïc d'éducation dont vous parliez dans vos 110 propositions ?

- LE PRESIDENT.- On revient souvent à mes propositions, et on n'a pas tort. Quelques 75 sur 110 ont été réalisées en deux ans et demi, dont certaines ont exigé une année de travail législatif, c'est-à-dire deux sessions. Il en reste : je suis élu pour sept ans !

- Certaines d'entre elles rencontrent une réalité difficile, c'est-à-dire l'expression de l'opinion qui marque un refus, pas seulement limité, sectoriel, mais qui touche au fond de la nation française. Il y a donc une contradiction entre la volonté politique exprimée, fondée, et une réalité politique, celle de la nation française que je dois respecter. Voilà les deux bords de l'étroit défilé au sein duquel le gouvernement doit avancer.

- Je pense, en effet, que les propositions de M. Savary dès lors qu'elles ôtent à l'enseignement privé cet étonnant privilège de pouvoir recruter sans limitation budgétaire son personnel enseignant, sont bonnes. C'est une bonne chose de revenir sur ce privilège, de le supprimer.

- Je pense également que les dispositions prises pour ce qu'on appelle la carte scolaire représentent un progrès. Je pense qu'un organisme fait pour gérer les subventions qui doivent aller aux établissements privés d'une région, est une nécessité. Comment voulez-vous gérer ces fonds qui proviennent d'institutions et d'organismes différents ?

- Je pense que la proposition faite pour que des maîtres de l'enseignement privé puissent disposer, s'ils le veulent, au bout d'un certain temps, je crois six ans, d'un statut de droit public, est honnête et saine.

- Que soit préservé le projet éducatif de chacun, c'est un débat de fond, et je comprends qu'il soit posé. On répond à cette question-là avec le maximum de scrupules, et de respect pour ceux qui le posent, sans oublier qu'il faut avoir le même respect pour ceux qui pensent que l'unité d'un grand service public diversifié, multiple dans sa pratique, est aussi une nécessité pour la France.

- Voilà notre problème, je vous l'explique très simplement.\

QUESTION.- Monsieur le Président, la Convention de Lomé pourrait être bientôt signée pour la troisième fois, qui lie les pays d'Afrique des Caraïbes et du Pacifique, à la Communauté économique européenne, dont vous assumez la présidence en exercice.

- Au moment où le tiers monde connaît des problèmes de tous ordres économiques bien sûr, et où la CEE n'arrive pas à retrouver son unité, monsieur le Président, dites-nous, dites aux auditeurs d'Africa no 1, pour laquelle je suis ici, ce que peut espérer le groupe ACP de ses partenaires européens ?

- LE PRESIDENT.- Caraïbes, cela a été ajouté. Lomé, cela tient bon. Lomé III est en débat. Le commissaire français, membre de la Commission, qui agit donc au nom de la Commission du Plan, M. Pisani, agit avec beaucoup de célérité et de bon sens. Il n'y a pas de divergences au sein de la Communauté, sur les accords de Lomé, de telle sorte que nous n'avons même pas eu à en débattre, lors des sommets européens. Je pense, j'espère, que ce climat durera.

- QUESTION.- Monsieur le Président, permettez moi de revenir sur une formule que vous avez employée, qui a déjà suscité une question : quelle est exactement cette mise au net que vous souhaitez, dans l'intérêt même de la majorité.

- LE PRESIDENT.- Vous revenez sur une question et aussi sur une réponse. On ne peut pas dévider une sorte de chapelet, avec des dialogues successifs et j'ai dit ce que j'avais à dire. Si j'avais voulu dire autre chose, vous imaginez bien que je l'aurais fait.\

QUESTION.- Monsieur le Président, sans être discourtois à l'égard du ministre de l'intérieur `Gaston Defferre`, je voudrais vous poser une question : trouvez-vous la situation bien saine, actuellement. dans la police ?

....., dans la pensée :

- LE PRESIDENT.- Ah c'est une question bien générale ! Je pense que l'immense majorité des fonctionnaires de la police fait son travail, son devoir et est républicaine, c'est-à-dire se soumet aux instructions du gouvernement de la République. Je le pense vraiment, et d'ailleurs la représentation syndicale, dans son immense majorité, le montre bien. Ce qui est vrai, c'est qu'on a pu oser dire - notamment lors d'une manifestation fameuse - qu'il existait d'une façon sous-jacente des petits groupes qui pensaient qu'il leur suffirait de tenir bon pendant quelques années, pour traverser ce qui, à leurs yeux, était une mauvaise passe, c'est-à-dire le gouvernement nommé en 1981 et le Président de la République. Du même coup, en effet, se manifeste ici et là un sens très imparfait de la discipline.

- Mais il ne faut pas tout confondre. Peut-être voulez-vous parler du cas de ce haut responsable de la police, qui a été muté récemment, M. Genthial `ancien chef de la brigade criminelle` ? C'est un excellent fonctionnaire, parmi les meilleurs. Il a été victime d'une situation qui s'était créée bien avant lui et qui, malheureusement, s'était perpétuée, et de ce fait, je ne pense pas que sa carrière en souffre, en tout cas durablement.

- Le gouvernement de la République compte sur la police. Ici ou là, il doit agir avec vigilance, il n'y manquera pas.\

QUESTION.- On ne peut pas terminer sans dire un mot de la liberté de la presse.

- LE PRESIDENT.- J'ai un vis-à-vis qui essaie de se faire entendre.

- QUESTION.- Jusque là, on n'a pas mentionné le problème du Proche-Orient. Comment voyez-vous maintenant la situation actuelle au Liban ?

- LE PRESIDENT.- Monsieur, la politique extérieure n'était pas, cette fois-ci au centre de cette conférence de presse en dehors de ce qui touchait à l'Europe, tout à fait d'actualité. Tous vos confrères l'ont parfaitement compris et admis. Je consacrerai des conversations avec les journalistes, à bref délai, sur ce sujet.

- Monsieur Charpy, vous parliez de la liberté de la presse. Cela avait un côté un petit peu polémique. C'est parce qu'il faut sauvegarder la liberté de la presse que la loi sur la concentration du capital et la transparence de ce capital a été décidée par le gouvernement.\

QUESTION.- Envisagez-vous, monsieur le Président, de rencontrer Georges Marchais pour cette mise au net dont vous nous avez parlé ?

- LE PRESIDENT.- On pourrait croire, à vous entendre, que je ne le rencontre pas ! Ma porte est grande ouverte pour la majorité et pour l'opposition, et pas simplement sur le -plan politique. Ma porte est grande ouverte à tous les groupes socio-professionnels, à tous les groupements ou associations qui représentent des grands courants d'opinion en France. M. Georges Marchais s'inscrit à l'évidence parmi ces personnalités.

- Maintenant, mesdames et messieurs, n'oublions pas ce pourquoi nous nous sommes initialement réunis. Et que tous, nous contribuions, chacun à sa façon, à prendre en compte l'immense difficulté, la grande détresse vécue par des milliers et des milliers de nos compatriotes, dans les régions victimes de la crise sidérurgique ou de la crise charbonnière.

- C'est ma pensée constante. Ce sera désormais mon action principale.\